

# **COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 02 SEPTEMBRE 2008**

## **1. AVENANT CONVENTION TEMPORAIRE D'OCCUPATION DES TERRAINS COMMUNAUX**

Dans le cadre du projet de réalisation d'un parking derrière le groupe scolaire pour lequel un échange de parcelles a été décidé, le conseil municipal accepte de modifier les articles 1, 2 et 5 de la convention temporaire d'occupation des terrains communaux du 23 mai 2005, sous forme d'avenant.

## **2. LOCATION MATERIEL TECHNIQUE**

La demande de location du matériel technique étant pratiquement inexistante, le conseil municipal décide de ne plus louer le tracteur et le tracto-pelle aux particuliers. Il laisse le broyeur à la location à la journée ( entre 7 h et 19 h) au tarif de 100 € par jour.

## **3. DELIBERATIONS FISCALES**

Après avoir pris connaissance de la législation en vigueur, le conseil municipal n'apporte aucune modification à la fiscalité actuelle.

## **4. POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE**

Monsieur le maire informe de la cessation d'activité au 31 décembre 2008 de Monsieur Carrel qui va faire valoir ses droits à la retraite prochainement. Le conseil municipal réfléchit à son remplacement et décide de créer un poste à temps complet au 1<sup>er</sup> janvier 2009 après avis du Comité technique paritaire et de supprimer le poste actuel de 23/35eme d'heures.

## **5. VIREMENT DE CREDITS**

Le conseil municipal décide de virer la somme de 201.495,00 € du compte 21531 au compte 2315 du budget eau 2008 afin de permettre le règlement des travaux de réseau eau par acomptes.

## **6. COUPE DE BOIS**

Le conseil municipal enregistre deux inscriptions et décide d'ouvrir une coupe de bois cet automne. Il est fixé un droit d'affouage à 170 euros et désigne messieurs Roger Sergnieux, Dominique Correnti et Youri Denise comme responsables de coupe.

## **7. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Le conseil municipal organise une visite de la commune samedi 27 septembre à 9 heures.
- Il est informé de la remise en état le 11 septembre de la matérialisation entre la limite privée et publique à l'entrée de Jurens.
- Il prend connaissance du bilan 2006-2007 transmis par ERDF (ex EDF).
- Il prend connaissance du rapport d'activité 2007 transmis par la Communauté de Communes du Genevois.
- Il prévoit une réunion de la commission « Patrimoine » le mardi 16 septembre à 20 heures.

- Il est invité samedi 13 septembre à 9h30 à Vigny, par le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache**, pour une découverte des sentiers du Vuache.
- Il est invité au Salon transfrontalier « création-reprise d'entreprise » qui se déroulera le 24 septembre au complexe Martin Luther King à Annemasse de 10h à 19h.
- Les élus du conseil communautaire sont invités à la première conférence publique « les rendez-vous d'Archamps » le vendredi 26 septembre à 20h30.
- Il entend le compte rendu des délégués communaux aux commissions logement et économie de la **Communauté de Communes du Genevois**.
- Il fait le point sur les inscriptions et le projet du Telethon.
- Un point est fait sur l'avancement des travaux depuis le début du mandat.

La séance est levée à 23h20.